

# STRUCTURE DE LA SCA

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS (SCA) DEPUIS 1862  
2 CATÉGORIES D'ASSOCIÉS**



## ASSOCIÉS COMMANDITAIRES

- ▶ Ne sont responsables que sur leur portefeuille d'actions

## ASSOCIÉS COMMANDITÉS

- ▶ Responsables indéfiniment et solidairement sur leurs biens propres, des résultats de l'entreprise.
- ▶ Proposent les membres de la Gérance à l'assemblée générale des actionnaires

## DIRECTION = GÉRANCE

- ▶ Les gérants commandités n'ont ni salaires, ni avantages en nature mais perçoivent un prélèvement statutaire sur les bénéfices.  
Ils ne sont donc rémunérés que si la société est bénéficiaire. Ils partagent les mêmes intérêts que les actionnaires mais sont soumis à une responsabilité maximale sur leurs biens personnels.
- ▶ Cette structure permet à l'entreprise d'avoir une direction stable et très responsabilisée, propre à mettre en œuvre des stratégies de long terme.